XIII

LE PARTAGE DU DEMI-PIED DANS LES ANAPESTIQUES ET DANS L'HEXAMÈTRE

PAR JACQUES PERRET
Professeur à la Sorbonne

SOMMAIRE. — *Lorsque la première brève d'un demi-pied disyllabique est constituée d'une syllabe finale, il semble exister en latin une tendance à recourir ensuite à un mot iambique. Établissement de cette hypothèse ; examen d'exceptions apparentes ; application de l'hypothèse à l'interprétation de diverses particularités métriques. Cette tendance explique peut-être la genèse de la césure hephtémimère dans les hexamètres formés sur le modèle des vers grecs à césure trochaïque troisième.*

Dans les vers anapestiques, les Latins comme les Grecs se permettent, on le sait, de partager un demi-pied disyllabique entre une syllabe finale et la syllabe qui la suit. Cependant, à considérer le nombre et la structure verbale des groupes syllabiques où apparaît un tel partage, on constate chez Plaute plus de réserve et moins de variété que chez Aristophane. Pour un nombre de vers sensiblement égal[1], il existe chez Aristophane 344 partages et chez Plaute 96 ; on notera, par exemple, que, dans les 83 septénaires consécutifs de *Mi* 1011-1093, il n'existe que deux cas (v. 1019 et 1055) de ce partage[2]. D'autre part, les mots auxquels appartient

1. Nous avons retenu chez Aristophane les 640 tétramètres des parabases. En ce qui concerne Plaute, nous avons adopté pour base le texte et les interprétations métriques de l'édition Ernout (Les Belles-Lettres) ; nous y avons compté 508 vers longs (en rassemblant sous ce chef une très forte majorité de septénaires et d'octonaires avec quelques vers plus longs encore, d'étendue parfois incertaine, mais sûrement anapestiques, comme *Ca* 821-822, *Po* 1183, *Ps* 602, *Tc* 572-3) et 258 vers courts (dimètres pour la plupart). La métrique des vers courts ne diffère pas sensiblement (cf. *infra*, p. 354) de celle des vers longs.

2. Nous n'avons pas fait entrer en compte chez Aristophane les cas dans lesquels l'une ou l'autre des deux brèves du demi-pied est constituée par un enclitique bref (par ex. *Vesp.* 581, *Pl.* 525) ; chez Plaute, les cas dans lesquels on peut aussi bien scander le vers sans partager le demi-pied (par ex. *Tn* 821), les cas dans lesquels un mot ou une fin de mot trochaïque est suivi d'un monosyllabe long non élidable (*Ca* 165-6, *Mc* 337, *Mi* 1051, 1065, *Mo* 878, *Pe* 182, 494, 761 [texte des mss], *Ps* 239 b, 1315, *Tn* 259), d'une initiale longue (*Ca* 726 [texte des mss], *Po* 1177, 1179, *Tc* 127), d'un monosyllabe long éventuellement élidable sur une syllabe longue consécutive (*Mi* 1072, *Ps* 588, *Tc* 617) ; dans *Mi* 1067, *Pe* 769 et *Ps* 593-4, on trouve trois cas d'espèce évidemment apparentés aux structures que nous venons d'énumérer ; nous ne les avons pas retenus davantage. Il y a là, selon nous,

ou que constitue la deuxième brève du demi-pied partagé ne se distribuent pas de la même façon chez les deux auteurs :

	Aristophane	Plaute
1) Mot de plus de deux syllabes	214	21
2) Mot ïambique	77	53
3) Disyllabe élidé	5	19
4) Monosyll. (+ polysyllabe)	39	1
5) Monosyll. (+ monosyllabe long)	4	2
6) Monosyll. élidé devant polysyllabe	5	0

Certaines des différences que manifeste ce tableau [1] s'expliquent immédiatement : il n'existe pas en latin de monosyllabes brefs élidables, catégorie à laquelle appartiennent les 5 exemples d'Aristophane [2] ; l'élision des polysyllabes n'a pas en grec l'extension qu'elle a en latin. Ce qui doit, croyons-nous, retenir l'attention, c'est le sort particulier des mots ïambiques : seule cette catégorie présente en latin un nombre d'exemples comparable à celui du grec ; les autres font apparaître des écarts de 214 à 21 et de 39 à 1 ; on remarquera notamment que la structure *gente tot annos* (monos. bref + mot spondaïque), si bien faite, semble-t-il, pour figurer dans un vers anapestique, n'a pas un seul représentant chez Plaute ; on remarquera aussi que, dans les 53 exemples où figure un mot ïambique, la première brève du groupe est onze fois *-que*, tandis que dans les exemples où figure un mot de plus de deux syllabes, *-que* intervient deux fois plus souvent (9 fois sur 21), ce qui répond sûrement au caractère anormal de cette dernière structure [3].

un ensemble de faits pleinement réguliers, quoique tel ou tel ait pu surprendre un éditeur, mais ils ne concernent en rien le partage du demi-pied ; on les rapportera plutôt à l'emploi des crétiques et des péons dans les anapestiques de Plaute.

1. Références chez Plaute — Mots de plus de deux syllabes : *Ba* 1079, 1081, *Ca* 751, *Ci* 222, *Mn* 361, *Mi* 1055, *Pe* 769, 779, *Ps* 167, *St* 21, *Tn* 299, *Tc* 714 ; après *-que* : *Ba* 1087, *Ca* 218, *Pe* 778 (bis, texte douteux), *Po* 1182, *Tn* 825, 829, 833, 836. — Mots ïambiques : *Au* 146 (bis : *facta* mss), 152, 721, *Ba* 1083, 1086, 1097, 1160, *Ca* 222, 239, 746, 841, *Cu* 130, 141, *Mn* 362, 368, *Mi* 1019, *Mo* 876, 878, *Pe* 181, 494, *Po* 1177, 1179, 1180, 1190, *Ps* 574, *Ru* 198, 228, 921, *St* 24, 32, 46, 309 (bis), 321-2, *Tn* 241, 264 a, 265 b, *Tc* 558 (bis : *esse sibi* Bothe), 568, 614 ; après *-que* : *Au* 719, 725 (bis), *Cp* 501, *Ca* 735, 819 (bis), *Ci* 688, *Po* 1178, *Tn* 832, 840 b. — Disyllabes élidés : *Au* 714, 717, *Ba* 1085, 1089, 1162, *Ca* 238 (peut-être *myropolā*), 735, *Mn* 366, *Mo* 861, *Pe* 492, 779, *Ps* 179, 909a, *Ru* 912, 930, *St* 30, *Tn* 299, 824, 827. — Monosyllabes brefs suivis de polysyllabe : *Au* 716, suivis de monosyllabe long : *Ba* 1205, *Mo* 889.

2. Pour quatre cas de monosyllabes longs élidables chez Plaute (*Mi* 1067, 1072, *Ps* 588, *Tc* 617), cf. *supra*, p. 352, n. 2.

3. Sur cet emploi de *-que* dans des structures irrégulières, voir les faits cités dans *R. É. L.*, XXXI, 1953, p. 208, 211 ; XXXII, 1954, p. 184, n. 1, 2, 185, n. 3, 186, n. 1, 3.

Comme Plaute ne paraît pas avoir hésité à recourir assez largement aux disyllabes élidés, on en conclura, semble-t-il, qu'il devait les entendre plutôt comme des mots ïambiques que comme des monosyllabes. Si l'on rapproche des catégories 2 et 3 la catégorie 5, à laquelle l'interprétation ïambique semble pouvoir s'étendre, on voit qu'en cas de partage du demi-pied, ces trois catégories interviennent chez Plaute dans 74 cas sur 96, alors qu'elles ne fournissaient chez Aristophane que 86 cas sur 344.

Il y a donc deux faits à retenir de cette comparaison entre anapestiques latins et anapestiques grecs : la liberté avec laquelle les Grecs recourent ici au partage du demi-pied ne semble pas avoir été tolérable en latin[1] ; c'est par la constitution d'un groupe ïambique que cette liberté a paru avec le moins d'inconvénients pouvoir être adaptée au latin.

Les anapestiques de la tragédie, des dimètres presque exclusivement, peuvent donner lieu à plusieurs observations de nature à confirmer les conclusions précédentes[2].

Dès l'origine, le partage du demi-pied entre une finale et la syllabe suivante tient dans la tragédie une place beaucoup plus importante que chez Plaute, et d'Ennius à Sénèque cette part augmente régulièrement :

Plaute	258	dimètres	28	partages	11 %
Ennius	22	—	9	—	41 %
Pacuvius	18	—	10	—	55 %
Accius	59	—	39	—	66 %
Sénèque	1.215	—	894	—	74 %

Comme, chez Plaute lui-même, les partages sont proportionnellement plus fréquents dans les dimètres que dans les septénaires et octonaires, on n'hésitera pas à mettre en cause l'influence de la musique : même dans les parties lyriques, la comédie reste moins lyrique que la tragédie. Il est possible aussi que la tragédie se soit tenue plus proche de ses modèles grecs, ait adopté plus aisément une prononciation conventionnelle, étrangère à celle du parler

1. Les faits sont les mêmes dans l'hexamètre, cf. *Mots et fins de mots trochaïques dans l'hexamètre latin*, *R. É. L.*, XXXII, 1954, p. 183-199.

2. Texte de Ribbeck, *Tragic. Rom. fr.* et, pour Sénèque, de Herrmann (Les Belles-Lettres) ; nous avons laissé de côté l'*Octavie*.

quotidien. Enfin, l'histoire de l'hexamètre montre, elle aussi, qu'avec le temps la manière de prononcer les vers s'est modifiée, en sorte que l'irrégularité constituée par le partage du demi-pied n'a cessé d'apparaître plus agréable, sans doute à mesure que se créait une esthétique de la déclamation poétique, distincte de l'éloquence.

On peut vérifier chez les tragiques qu'en cas de partage du demi-pied c'est à une structure ïambique [1] que les Latins recourent de préférence. Ces structures dominent nettement ou équilibrent à tout le moins l'ensemble des autres, qui apparaissent ainsi s'intégrer moins naturellement dans le vers : l'irrégularité que le partage des brèves constitue, en tout état de cause, par rapport aux habitudes de la prononciation courante du latin, se trouve en partie palliée si les syllabes qui suivent se groupent en un ïambe, aggravée en tout autre cas.

Par surcroît, l'organisation relativement simple du dimètre permet de préciser en quoi consiste l'irrégularité introduite dans le vers par le partage du demi-pied et comment à ce phénomène fondamental concourent de façon différente les structures ïambiques et les autres. Chez tous les auteurs, les cas de partage du demi-pied sont plus nombreux dans le second mètre que dans le premier. Ceci n'est pas pour surprendre : l'irrégularité prosodique introduite par ce partage ne peut être rattrapée que par une accélération du débit et cette accélération, nous l'avons vu ailleurs [2], sonne, aux oreilles des Latins, comme éminemment conclusive. Mais l'important est que cette différenciation dans le traitement des deux mètres est particulièrement sensible lorsqu'il s'agit des structures autres que ïambiques :

		1er mètre	2e mètre		
Plaute	structures ïambiques	12	12	=	24
	autres structures	1	3	=	4

1. Nous convenons de désigner par structures ïambiques : les mots ïambiques non élidés, les disyllabes de sens plein à initiale brève et à finale élidée, les monosyllabes brefs (ou disyllabes à initiale brève et à finale élidée) suivis d'un monosyllabe long rattaché par son sens au mot qui le précède plutôt qu'au mot qui le suit. Les autres structures sont : les mots à initiale brève de plus de deux syllabes, les monosyllabes brefs (ou disyllabes de valeur proclitique, *neque*, *ubi*, *nisi*, etc..., à initiale brève et à finale élidée) suivis soit d'un polysyllabe, soit d'un monosyllabe long rattaché par son sens au mot qui le suit plutôt qu'au mot qui le précède.

2. *Mots et fins de mots trochaïques...*, p. 190-197.

Enn. Pac. Acc.	structures ïambiques	9	20 =	29
	autres structures	6	23 =	29
Sénèque	structures ïambiques	276	340 =	616
	autres structures	88	190 =	278

Ainsi l'ïambe est-il assez communément employé dans le premier mètre ; la tendance à réserver pour le second bacchées, péons, groupes bacchiaques et péoniques manifeste que l'emploi de ces structures détermine dans l'énoncé une accélération accrue, souvent compatible avec le mouvement d'une clausule, plus rarement convenable ailleurs.

Les faits observables dans les anapestiques du théâtre trouvent matériellement leurs correspondants exacts aux trois premiers pieds de l'hexamètre dactylique.

Au premier pied, quand la première brève du dactyle est une syllabe finale, la seconde appartient généralement à une structure ïambique.

	Structures ïambiques	Autres structures
Lucrèce I	66 ex. (6 %)	38 ex. (3 %)
Catulle	73 ex. (9 %)	19 ex. (2 %)
Géorgiques	242 ex. (11 %)	112 ex. (5 %)
Métamorph. I + II, 1-221	163 ex. (16 %)	68 ex. (7 %)

Dans l'ensemble, les structures ïambiques sont à elles seules deux fois plus nombreuses que l'ensemble des autres. Le fait est d'autant plus notable que les usages de l'hexamètre autorisent ici une bonne dizaine de structures verbales non ïambiques : *acerba, sit ignis, Syracosio, Aristaeus, in (quoque) effigiem, et (nisi) ex his, et (quoque) erectos, metusque aberant (essent)*, etc..., sans évoquer les diverses combinaisons auxquelles prête l'élision. Face à cette diversité, les structures ïambiques sont représentées à peu près exclusivement (dans la proportion de 9 à 1) par des mots ïambiques.

Au second pied, quand la première brève du dactyle est une syllabe finale — et ceci se produit chez les divers auteurs de dix à quinze fois par 100 vers[1] — il est rare que la deuxième brève

1. On trouvera des éléments d'appréciation numérique dans H. Drexler, *Hexameterstudien*, Salamanque, 1953, tableau II.

n'appartienne pas à une structure ïambique : il en est 7 exemples chez Ennius, 4 chez Cicéron et chez Catulle, 126 chez Lucrèce, 31 chez Horace, 9 dans les *Bucoliques* et les *Géorgiques*, il n'en est peut-être aucun dans toute la *Pharsale*. En bref, c'est seulement chez Ennius et chez Lucrèce que cette irrégularité dépasse pour 100 vers l'unité.

Au troisième pied, quand la première brève du dactyle est une syllabe finale, la même tendance à préférer à toutes autres les structures ïambiques s'est affirmée, semble-t-il, dès l'origine ; elle se fait dominante, bientôt impérative, à partir de Catulle[1] :

	Structures ïambiques	Autres structures
Ennius	46 ex. (8 %)	10 ex. (2 %)
Lucilius	37 ex. (6 %)	11 ex. (2 %)
Cicéron	18 ex. (2 %)	16 ex. (2 %)
Lucrèce	275 ex. (4 %)	180 ex. (2 %)
Catulle	65 ex. (8 %)	10 ex. (1 %)
Horace	301 ex. (7 %)	114 ex. (3 %)
Bucoliques et *Géorgiques*	304 ex. (10 %)	34 ex. (1 %)
Métamorphoses	1.238 ex. (10 %)	20 ex. (%)
Lucain	1.532 ex. (19 %)	0 ex. (%)
Valérius Flaccus	1.236 ex. (22 %)	1 ex. (%)

Ici, les faits sont d'autant plus significatifs qu'à la suite de la césure au trochée III^e^, en un point du vers sur lequel tous les traités de métrique attirent l'attention de leurs lecteurs, les Romains n'ont pu ignorer l'écart qu'ils instauraient entre leur pratique et celle des Grecs. Supposons qu'aux 500 premiers vers de l'*Iliade* nous appliquions le type d'analyse ci-dessus employé, nous noterions 112 cas de structures ïambiques (22 %) et 129 cas d'autres structures (26 %). La différence qui existe entre le grec et le latin dans le rapport des deux pourcentages, l'aptitude de l'hexamètre latin à accueillir un type structural, mais son incapacité à accueillir l'autre, alors que le grec les emploie l'un et l'autre indifféremment, manifestent, à n'en pas douter, des réalités importantes de la métrique et, selon toute apparence, de la phonétique du latin.

Au moins en ce qui concerne les II^e^ et III^e^ pieds de l'hexamètre,

1. Références des exceptions des *Métamorphoses* dans H. Mirgel, *De synaloephis et caesuris in versu hexametro Latino*, Diss. Göttingen, 1910, p. 42. L'exception de Valérius Flaccus se lit en III, 191.

les faits que nous venons d'évoquer sont bien connus. Que nous sachions, on n'a pas jusqu'ici cherché à les expliquer par l'hypothèse que les structures ïambiques eussent présenté une convenance spéciale pour figurer après un partage trochaïque. On pense généralement qu'en recourant à ces structures le poète songeait surtout à ménager dans son vers des césures nettes ; et, en effet, selon qu'il commence au IIe ou au IIIe pied, un mot ïambique donne lieu à une penthémimère ou à une hephtémimère. Pour valable qu'il soit, ce type d'explication ne nous paraît pas tout à fait suffire : dans une certaine mesure, il postule les nécessités dont il devrait rendre compte.

Au second pied tout d'abord, pourquoi les exemples sont-ils si rares[1] du type :

> O crudelis Alexi nihil mea carmina curas
> Disiectosque redegit equos iunxitque trementes

avec trochaïque troisième et hephtémimère? On n'arrive pas à voir ce qui, du point de vue des césures, rend ces vers anormaux, alors qu'avec les deux mêmes césures et un intermot trihémimère il s'en trouve par dizaines et par centaines chez tous les auteurs.

Supposera-t-on que c'est la succession de deux intermots trochaïques qui déplaît? Il faudrait expliquer pourquoi elle a pu déplaire. Il faudrait aussi pouvoir comprendre pourquoi les poètes n'ont pas écrit plus souvent des vers tels que :

> Gratia, fama, ualetudo contingat abunde
> Vociferantur et exponunt praeclara reperta

1. Ennius, *Ann.* 62, 372, 386 ; Lucret. I, 60, 157, 399, 542, 722, 928 ; II, 406, 469, 860 ; III, 122, 497 ; IV, 3 ; V, 403, 1048, 1101 ; VI, 1188 ; Catull. 64, 405 ; 67, 27 ; 68, 81 ; Vergil., *Buc.* II, 6 ; *Georg.* I, 444 ; II, 493 ; *Aen.* I, 85 ; II, 28, 264, 452, 579 ; III, 139 ; V, 686 ; VII, 724 ; VIII, 275, 294 ; IX, 318 ; X, 447 ; XI, 273, 568, 646 ; XII, 285 ; Horat., *Sat.* I, 1, 110 ; 3, 7 ; 6, 42 ; 8, 7 ; *Ep.* II, 1, 99 ; *A. P.* 361 ; Tibull. I, 2, 27 et 63 ; Manilius, II, 221. Il n'en est aucun exemple chez Lucilius, Cicéron, Properce, Ovide, Lucain, Valérius Flaccus, Silius, Claudien, Prudence. Il est à noter que la même réserve n'existe pas à l'égard des vers du type *occidit occideritque sinas cum nomine Troia*, également dépourvus de trihémimère, mais où n'existe pas l'irrégularité instituée par l'amphibraque consécutif au trochée II : notamment, Prudence en a 25 ex., Claudien 57 ex. (références dans l'éd. Birt, *M. G. H.*, X, p. CCXIII), Silius 21 ex. (réf. dans P. Verres, *De Tib. Silii Italici Punicis et Italici Iliade Latina quaestiones grammaticae et metricae*, Diss. Münster, 1888, p. 54), Valérius Flaccus 13 ex. (réf. dans H. Koesters, *Quaest. metr. et prosod. ad Val. Flaccum pertinentes*, Diss. Münster, 1893, p. 16), Lucain 11 ex. (réf. dans *R. É. L.*, XXXII, 1954, p. 185, n. 3), Virgile 61 ex.

Or, ce type demeure toujours extrêmement rare, même chez les poètes qui admettent assez librement des vers tels que :

> Lectorem delectando pariterque monendo
> Sed turpem putat inscite metuitque lituram.

En quoi le rythme est-il amélioré du fait que le mot qui précède l'hephtémimère compte 8 mores (et non 7) ou, s'il en compte 6, est précédé d'un mot de 2 mores (et non d'une)? L'inégalité numérique de ces deux types de vers à césure hephtémimère n'en est pas moins indubitable : Ennius, 0 et 8 ; Lucilius : 0 et 14 ; Cicéron : 2 et 11 ; Lucrèce : 27 et 225 ; Catulle : 0 et 4 ; Virgile : 7 et 131 ; Horace : 15 et 64. Après Virgile et Horace, le premier des deux types semble n'être plus représenté[1], alors que le second continue de l'être, même chez Lucain (une vingtaine d'exemples), chez Juvénal (34 ex. dans *Sat.* I-VII = 2 %), et jusque chez Prudence (12 ex. dans les 1.000 premiers hexamètres du *Contre Symmaque*).

Au III^e^ pied, lorsqu'on explique la présence d'un mot ïambique par le désir de ménager une hephtémimère, on suppose implicitement qu'il allait de soi que les Latins recourussent à l'hephtémimère, césure très souhaitable dans le vers et particulièrement opportune pour appuyer ou soutenir une césure trochaïque troisième. Mais comment une telle idée aurait-elle pu naître dans l'esprit de lecteurs et d'imitateurs d'Homère ou d'Apollonios? Comment l'hephtémimère aurait-elle pu en latin avoir toutes ces vertus, elle qui dans l'hexamètre grec ne joue comme césure qu'un rôle infime et n'en joue sûrement aucun pour étayer la trochaïque troisième?

Il est vrai qu'en latin la césure trochaïque troisième semble avoir été moins agréable qu'en grec ; on en est presque assuré par le moindre nombre des vers où elle apparaît. Mais, si l'on comprend bien qu'un moindre agrément ait restreint l'emploi de cette césure, on ne comprend pas pour autant comment ce défaut pouvait être pallié ou racheté par le recours, trois mores plus loin, à une autre césure. Que peut signifier, d'ailleurs, dans un vers de l'étendue de l'hexamètre, la juxtaposition de deux césures éloignées de moins d'un pied?

1. Nous ne connaissons que Valérius Flaccus, I, 388 ; autres références de ce type dans *R. É. L.*, XXXII, 1954, p. 186, n. 3, supprimer Lucret. II, 270 ; IV, 493 ; VI, 582 ; Horat., *Ep.* I, 18, 52 ; ajouter Cic., *Aratea* Buescu XXXIII, 182 ; XXXVII, 6.

* * *

Les observations que nous avons faites sur les vers anapestiques ou sur le 1er pied de l'hexamètre orientent différemment notre recherche d'explications. En des situations où l'on ne peut le moins du monde expliquer cette préférence par l'intention de ménager telle ou telle césure, nous avons vu, en cas de partage du demi-pied, mots et groupes ïambiques préférés à toutes autres structures. Peut-être la même préférence, éventuellement renforcée d'autres facteurs, a-t-elle joué aussi aux IIe et IIIe pieds de l'hexamètre. Ce qui s'observe à ces deux places serait donc à intégrer, au moins pour une part, dans un ensemble beaucoup plus vaste. En tout cas, le rapprochement ne semble pas à négliger : au IIe pied en particulier, on voit aussitôt comment l'hypothèse d'une préférence donnée aux structures ïambiques explique immédiatement pourquoi on trouve souvent les types de vers qu'attestent souvent les poèmes et rarement ceux qu'ils attestent rarement. Nous reviendrons tout à l'heure sur le cas du IIIe pied.

Bien entendu, si les opportunités de la déclamation poétique rendent souhaitable, en cas de partage trochaïque, le recours à un mot ou groupe ïambique, on s'expliquerait mal que cette tendance, répondant à certaines nécessités ou habitudes de la prononciation, pût ne manifester ses effets que capricieusement, valoir ici, ailleurs être suspendue. Ou, en tout cas, cette discrimination requerrait un examen spécial.

C'est précisément cette difficulté qui fait l'intérêt et, en un certain sens, la valeur cruciale des faits observables aux IVe et Ve pieds de l'hexamètre où, en cas de partage trochaïque, c'est au contraire l'ïambe qui est exceptionnel, tandis que le bacchée, l'amphibraque, le péon, prédominent. Si nous ne nous trompons, ces deux exceptions confirment chaque fois le principe dont nous n'avions vu jusqu'ici que les effets les plus évidents ; et l'application de ce même principe procure, dans ces deux cas paradoxaux tout aussi bien, l'explication de faits encore inexpliqués.

Après un trochée Ve, un ïambe oblige à conclure le vers par un monosyllabe : *procumbit humi bos;* pour des raisons rhétoriques évidentes et qui s'imposent dans toutes les langues, en prose comme en vers, une telle structure ne peut être normale. Après

un trochée IV^e^, un ïambe aboutit à la coïncidence du V^e^ longum avec une syllabe finale : *foedusque feri bene firmum ;* cette coïncidence, quelle que soit la forme du mot auquel appartient la finale, quelle que soit la structure syllabique des trois derniers demi-pieds du vers, est soigneusement évitée par tous les poètes ou, ce qui en confirme le caractère anormal, réservée par eux à la production d'effets spéciaux.

Devant l'impossibilité, en ces deux places du vers, d'employer les structures ïambiques, c'est-à-dire les seules qui, selon nous, répondent normalement aux opportunités de la déclamation poétique, les poètes ont recouru à deux solutions antithétiques, ou mieux : complémentaires, du problème qui leur était posé ; elles portent toutes deux témoignage de la réalité de la tendance dont les effets devaient ici être contrariés.

Au IV^e^ pied, les poètes n'ont recouru qu'avec une extrême réserve au partage trochaïque du demi-pied. Cette réserve a pour cause principale, croyons-nous[1], la nécessité où ils se trouvaient d'employer ici des péons, des bacchées ou des amphibraques, et le caractère intrinsèquement anormal de ces mots dans la versification latine quand leur initiale constitue la seconde brève d'un demi-pied dont la première brève est constituée d'une finale.

Au V^e^ pied, il ne pouvait être question de renoncer au partage trochaïque. Si on y avait renoncé, tous les vers auraient dû avoir la même clausule : *condere gentem.* Or, une telle monotonie — l'équivalent de celle qui règne à la finale du pentamètre — eût été sans doute lassante dans une succession uniforme de stiques. On a donc accepté *conde sepulcro* et *gente tot annos.* Mais non sans conséquence. Il était impossible que les habitudes de prononciation qui se vérifient dans le reste des vers fussent ici miraculeusement suspendues ou subverties, impossible qu'après un partage trochaïque un bacchée fît un effet pleinement normal, l'effet d'un ïambe. C'est ce consentement à l'inévitable bacchée, dans près de la moitié des vers, qui est au principe du caractère nouveau, si différent, que la fin de l'hexamètre a pris en latin. En grec, l'hexamètre s'achève sur une sorte d'élargissement, de point d'orgue : c'est dans les deux derniers pieds que se logent les épithètes solennelles, les archaïsmes ; l'intermot bucolique, dont le rôle est si grand, sépare

1. Cf. *Mots et fins de mots trochaïques...*, p. 185.

précisément et exalte ce faîte qui, à la suite du reste du vers, semble souvent une pièce rapportée. En latin, le mouvement est inverse, la fin du vers est une chute où le débit s'accélère ; tout ce qui retarde ou ralentit en est exclu : spondées cinquièmes, pentasyllabes, groupes syntaxiques compacts ; et naturellement cette clausule rapide adhère à ce qui précède, le mouvement qui l'anime gagne jusqu'à la césure tout le second hémistiche qu'il contribue à spécifier, par une opposition inconnue au grec, comme l'inverse du premier. Cette accélération est bien l'effet qu'on pouvait attendre de la présence d'un bacchée, en concordance avec nos observations sur l'emploi de cette structure dans les dimètres anapestiques.

Paradoxalement reconnaissable aux IV^e^ et V^e^ pieds en dépit d'apparences contraires, la tendance à recourir à une structure ïambique quand le demi-pied commence avec une syllabe finale, marque donc de son influence tout le décours de l'hexamètre ; on ne peut la contrarier sans que le rythme normal soit plus ou moins gravement perturbé, par une accélération excessive. Il n'y a sans doute pas à chercher ailleurs la raison pour laquelle, en toutes positions, les poètes évitent l'itération en deux pieds successifs du partage trochaïque[1]. Non pas que, par soi-même, l'itération d'une finale quelconque puisse être déplaisante, mais parce que celle-ci requiert l'emploi d'un amphibraque là où l'ïambe seul est normalement reçu. On comprend aussi que le cas le plus rare soit celui des vers où apparaissent simultanément trochée III^e^ et trochée IV^e^ : *in rebus inane relinquere purum.* Toute autre consécution *arma uirumque cano* ou *o crudelis Alexi nihil* ne comporte d'ordinaire qu'une irrégularité (*uirumque* ou *Alexi*), tandis que celle-ci, par l'exclusion de l'ennéhémimère, en comporte obligatoirement deux (*inane* et *relinquere*).

Mais c'est au III^e^ pied, selon nous, que la nécessité de faire suivre d'un ïambe une finale trochaïque a été pour la constitution de l'hexamètre latin de la plus grande conséquence. La nouveauté fondamentale de l'hexamètre latin par rapport à l'hexamètre grec, c'est, en effet, qu'à un vers dont la césure était ou penthémimère ou trochaïque troisième succède un vers dont la césure est ou penthémimère ou hephtémimère. Les théoriciens sont unanimes sur l'égalité et sur la primauté de ces deux césures latines : après avoir

1. Cf. *Mots...*, p. 183-185.

défini l'une et l'autre, Marius Victorinus écrit : *Erunt igitur hae duae tomae principales... heroici uersus incisiones... si harum neutram inueneris, tertium trochaeum in uersu conquires* (*G. L. K.* VI, p. 65). On lit dans des fragments anonymes : *Caesurae heroici uersus sunt quinque... Sed ex his penthemimeres prior fit, deinde hephthemimeres ; reliquae si non sint, nihil interest* (*ibid.*, p. 638). Térentianus précise que la penthémimère peut être dite première parce qu'elle se présente d'abord dans la suite du vers : *locumque primum possidet, quia prima fit*, mais l'hephtémimère, pour se rencontrer un peu plus loin, n'en a pas moins exactement la même efficacité rythmique : *nec minus hanc laudant, quam dat mensura secundam ;* les autres césures, en revanche, ne peuvent être comparées à ces deux-là : *horum si nihil est, specta ne forte trochaeus sit tertius...* (v. 1678-1686 ; *ibid.*, p. 375). Ces textes sont précieux, puisque, ne pouvant être une adaptation à l'hexamètre latin d'une doctrine formée pour l'hexamètre grec, ils ont valeur de témoignages authentiques sur la prononciation du vers latin. Auprès de la penthémimère, l'hephtémimère tient en latin la place que tient en grec la trochaïque troisième.

L'observation confirme d'ailleurs pleinement la description des métriciens. Dans toute versification et quelles que soient les libertés que les poètes puissent prendre, ici et là, en vue d'effets locaux, il existe une tendance générale à accorder le rythme syntaxique et le rythme métrique. A condition d'opérer sur un suffisant nombre de vers, la répartition des ponctuations fortes répond à celle des articulations métriques. Or, la comparaison du grec au latin est ici décisive. Si on laisse de côté les ponctuations qui interviennent soit en fin de vers, soit dans les deux premiers pieds (où grec et latin ne présentent pas de différences sensibles), on voit que le poète grec ponctue à la penthémimère, à la trochaïque troisième, à la bucolique, presque jamais à l'hephtémimère ; le poète latin ponctue à la penthémimère et à l'hephtémimère, presque jamais à la trochaïque troisième et à la bucolique[1] :

	Penth.	Troch.	Hepht.	Buc.
Iliade (I + III, 1-389)	26	17	3	21
— (XI + XII, 1-252)	29	27	4	45

1. Nous n'avons retenu que les ponctuations fortes {. ; : ? ! en latin et . · ; en grec} ; nous avons adopté la ponctuation des éd. Guillaume Budé pour Homère, Virgile, Ovide et Lucain, de l'éd. Merkel pour Apollonios, de l'éd. Maass pour Aratos.

	Penth.	Troch.	Hepht.	Buc.
Aratos (1-1000)	31	25	8	29
Apoll. Rhod. (I, 1-1000)	25	24	3	85
Géorgiques (I + II, 1-486)	27	2	21	10
Énéide (II + VI, 1-196)	56	3	54	5
Métamorph. (I + II, 1-221)	95	3	21	4
Lucain (II + III, 1-264)	75	0	87	5

Tout se passe donc comme si en latin l'hephtémimère s'était substituée à la trochaïque troisième du grec. Selon nous, c'est bien cela qui s'est produit historiquement. Nous avons vu que tout partage du demi-pied entre une finale et la syllabe suivante requérait un mot ïambique. De ce fait, il allait arriver que les vers latins formés sur le modèle des vers grecs à coupe trochaïque comporteraient pour la plupart un intermot à l'hephtémimère. A l'origine, les poètes ne songeaient sans doute nullement à ménager là une coupe, soit secondaire (à supposer que ce mot eût un sens), soit principale ; l'intermot hephtémimère n'avait d'existence que comme la conséquence, nullement voulue, de la structure verbale requise par le partage trochaïque. Mais très vite — selon toute apparence, la distinction de moments n'a ici d'autre réalité que logique — et du fait de l'anomalie que présente en latin l'existence d'une articulation rythmique importante au milieu d'un demi-pied, la césure, dans ces vers conçus en principe à l'image de leurs analogues grecs, allait se transporter de la trochaïque troisième à cet autre intermot qui accompagnait la trochaïque troisième comme une ombre et où l'on pouvait entendre comme une sorte de penthémimère différée d'un pied.

Sans que rien changeât dans la structure verbale du vers, un changement rythmique décisif s'était opéré : l'intermot hephtémimère allait devenir la césure du vers, et la césure trochaïque troisième rétrograder au rang d'intermot dépourvu désormais de valeur dans l'équilibre d'ensemble du vers. Cet intermot n'en connaîtrait pas moins une belle carrière dans la poésie latine, du fait de l'accélération qu'il introduit, comme tout partage trochaïque, à la fin d'un hémistiche un peu long, du fait aussi de l'opportunité de n'avoir pas d'intermot penthémimère dans un vers où l'on veut assurer jusqu'à l'hephtémimère toute la continuité dynamique du premier hémistiche[1].

1. *Mots et fins de mots trochaïques...*, p. 193-194.

Liée sans doute, au moins pour une bonne part, aux servitudes ïambiques du partage du demi-pied, cette substitution de l'hephtémimère à la trochaïque troisième a eu, à son tour, de graves conséquences. Tandis que dans l'hexamètre grec les trois articulations rythmiques principales se situent l'une après un longum, l'autre au milieu d'un biforme, la troisième après un biforme, les deux césures entre lesquelles les Latins ont à choisir se situent à la même place dans le pied, savoir après le longum. On peut s'attendre à ce que, d'une part, le contraste existant dans chaque pied entre longum et biforme et, d'autre part, l'articulation marquée dans l'ensemble du vers par la césure se renforcent réciproquement.

En second lieu, comme, dans la perspective latine, il n'y a plus désormais possibilité d'une articulation rythmique importante qu'après un longum, l'intermot bucolique, déjà bien compromis dans son importance par la proximité de la nouvelle césure hephtémimère, va se trouver complètement dévalorisé au point de vue rythmique. Inversement, comme les deux césures du latin se logent après un longum, tout intermot à la suite d'un longum tend à sonner comme une césure. C'est sans doute pour cette raison que les Latins sont si attentifs à éviter après syllabe finale l'intermot ennéhémimère : le lecteur serait tenté d'y transporter la césure du vers et un désordre intolérable en résulterait, du fait de l'allongement démesuré du premier hémistiche [1]. Bien entendu, dans certains cas, ce déséquilibre peut être recherché, qu'il s'agisse d'évoquer l'étirement interminable d'un serpent (*Georg.* II, 153-154) :

> Nec rapit immensos orbis per humum, neque tanto
> squameus in spiram tractu se colligit anguis,

ou l'ampleur d'un coup d'œil panoramique (Prud., *Symm.* I, 578-9) :

> Posthinc ad populum conuerte oculos ! Quota pars est
> quae Iouis infectam sanie non despuat aram?

L'intérêt des suggestions que nous avons présentées dans les pages qui précèdent nous paraît être que l'hypothèse, en même temps qu'elle cadre matériellement avec un grand nombre de faits, a une puissance explicative étendue. Mais ce fait supposé qui en explique d'autres, beaucoup d'autres, reste, dans sa simplicité

1. Nous devons l'idée de cette interprétation à une obligeante communication de M. Nougaret.

même, obscur. Qu'y a-t-il dans les mots et groupes ïambiques qui les habilite spécialement à conclure un partage du demi-pied? Le mot ïambique a-t-il cette vertu comme tel? Ou comme mot à initiale tonique? Les anapestiques et l'hexamètre se prêtent à une étude instructive, mais ces vers ne sont pas les seuls où l'on puisse observer le partage du demi-pied et ses suites. Peut-être dans la versification ïambo-trochaïque trouverait-on un suffisant nombre de vers qui à des partages entre brève finale et initiale de mots ïambiques (*dicere senex*, *Ru* 1119, 3e et 4e pieds de sept. troch.) permettraient de confronter des partages entre brève finale et initiale de mots pyrrhiques (*cui tanta mala*, *Au* 732, 1er et 2e pieds de sept. troch.) ou anapestiques (*quasi piscis itidemst amator*, *As* 178, 1er membre de sept. troch.). On serait alors tout à fait à l'aise pour adopter la suggestion de Klotz[1] aux termes de laquelle un accent tonique sur la deuxième syllabe du demi-pied partagé entre finale et initiale pallie la fondamentale irrégularité de ce partage.

Jacques PERRET.

1. R. Klotz, *Grundzüge altrömischer Metrik*, p. 254-256, 295 ; l'hypothèse a été reprise avec faveur par W. Kroll, *Zerrissene Anapäste*, *Gl.*, XIII, 1924, p. 153-160.

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

CHRONIQUE DE LA SCULPTURE ÉTRUSCO-LATINE

La Chronique de M. Ch. PICARD, *qui figure d'ordinaire à cette place, n'a pu cette année être rédigée en temps utile, en raison de missions prolongées de l'auteur à l'étranger. Elle sera jointe dans le prochain volume de la* Revue *à celle de l'année courante.*

[NOTE DE LA RÉDACTION.]